

Réfs :
TRAVHAUT

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS TRAVAUX HAUTEUR : Port du harnais anti-chutes et EPI

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les modes opératoires et mesures de prévention concernant tous travaux en hauteur propres à son entreprise et au poste de travail (<i>structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses</i>) • Connaître les moyens de protection individuelle pour travailler en toute sécurité, • Analyser les risques de chute selon le type de site et le type d'intervention, • Appréhender les techniques d'accès aux zones de travail, de position et de déplacement. 	
Contexte réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les chutes de hauteur sont la seconde cause de décès par accident du travail dans le bâtiment et les travaux publics, juste derrière les accidents de la circulation. Les chutes de hauteur ont des conséquences souvent mortelles, toujours graves. • L'utilisation de protections individuelles contre le risque de chute de hauteur répond à des critères de choix et d'utilisation précis. La formation proposée aborde la démarche de prévention du risque de chute en général et la description des différents systèmes d'arrêt de chute et port du harnais de sécurité • Réf réglementaire : Décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, Article R4323-89 - Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V), article R 43 23-106 	
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne devant intervenir et travailler en hauteur en contexte professionnel 	
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire/test de positionnement avant formation • Compter, parler/écrire/lire en langue français • Être âgé de 18 ans minimum. • Être reconnu apte aux travaux en hauteur par la médecine du travail 	
Modalités d'organisation	Formation en présentiel jusqu'à 10 pers En centre et/ou sur site	Durée : 7 h /1 jour, dont test et évaluation
Qualité des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs qualifiés et expérimentés auprès d'un public d'adultes, dans la prévention des risques professionnels, notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie, de l'événementiel 	
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours individualisé selon le niveau de chaque apprenant • Méthodes et approches active, démonstrative, participative, échanges et partages d'expériences • Alternance théorique et pratique, exercices et travaux, mise en situation pratique 	
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Salle de formation équipée (tables/chaises) • PC, vidéoprojecteur, écran, tableau blanc, • Supports pédagogiques : diaporamas, vidéos, test, quizz, référentiels et textes réglementaires • Plateforme pédagogique en hauteur (échafaudage ou autre) • Livret pédagogique fourni (papier ou USB) 	<u>A fournir par participant</u> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc-notes, • EPI équipement protection individuelle : chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, gilet, gants, harnais antichute avec longe
Moyens de suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille d'émargement signée par demi-journée par l'apprenant et le formateur • Suivi de la formation par le coordinateur ou le responsable pédagogique 	
Moyens d'appréciation des résultats de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de niveau à l'entrée en formation • Evaluation individualisée des acquis : pratique et théorique de contrôle des connaissances • Questionnaire d'évaluation « à chaud » de la formation par chaque apprenant • Questionnaire de « satisfaction client » par le commanditaire de la formation • Questionnaire d'évaluation « à froid » à J+3 mois par le commanditaire de la formation 	
Validation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation individuelle de formation et résultat des acquis • Remise à l'employeur d'un modèle d'avis d'autorisation de travail en hauteur 	
Inscription Contact Délai d'accès Accessibilité	Contactez votre conseiller au 09.50.38.48.46 ou 07.66.17.48.54 <u>Délais d'accès à la formation</u> 15 jours à 1 mois selon accord/délai financement <i>Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation</i> <u>Accessibilité</u> non accessible aux personnes en situation de handicap	

CONTENU - PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Accueil, règlement intérieur et consignes de sécurité (selon règles sanitaires)
- Présentation de l'organisme, du formateur(trice), de la formation, du/des participants : tour de table

Généralités et réglementation du travail en hauteur

- La législation en matière de risques liés au travail en hauteur (décret du 01.09.04) ☑ Les dispositions à prendre pour un chef d'établissement :
 - Responsabilités civiles et pénales
 - Les intervenants et prestataires extérieurs : responsabilités
- Les différentes causes de chutes en hauteur
- Les chiffres et taux d'accidents de travail

Les principes du travail en hauteur et équipements

- Maintien, retenues du travailleur, dispositifs anti-chute,
- Les EPC (équipement de protection collective)
- Les EPI (équipement de protection individuelle)
- Les facteurs ou risques de chute
- Les différents types d'équipements et matériel de travail utilisés pour réaliser les travaux en hauteur : protections individuelles et collectives prévues
- Les conditions d'utilisation, les mesures de prévention
- L'entretien et les vérifications périodiques
- La position du travailleur
- Le point d'ancrage

Les échelles, escabeaux et plates-formes de travail

- Les conditions d'utilisation
- Les mesures de prévention
- L'entretien et les vérifications périodiques

L'analyse des risques

- L'alerte en cas de danger grave et imminent et la conduite à tenir en cas d'accident
- L'analyse des risques présents lors des interventions, travaux et opérations réalisés en hauteur dans le contexte de l'entreprise
- Les mesures de prévention

➔ Mise en situation :

- Applications des bonnes pratiques.
- Rappel des règles de sécurité

Evaluation finale : contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Test pratique : cas pratique - Test théorique : QCM

- Questions-réponses

- Bilan fin de formation